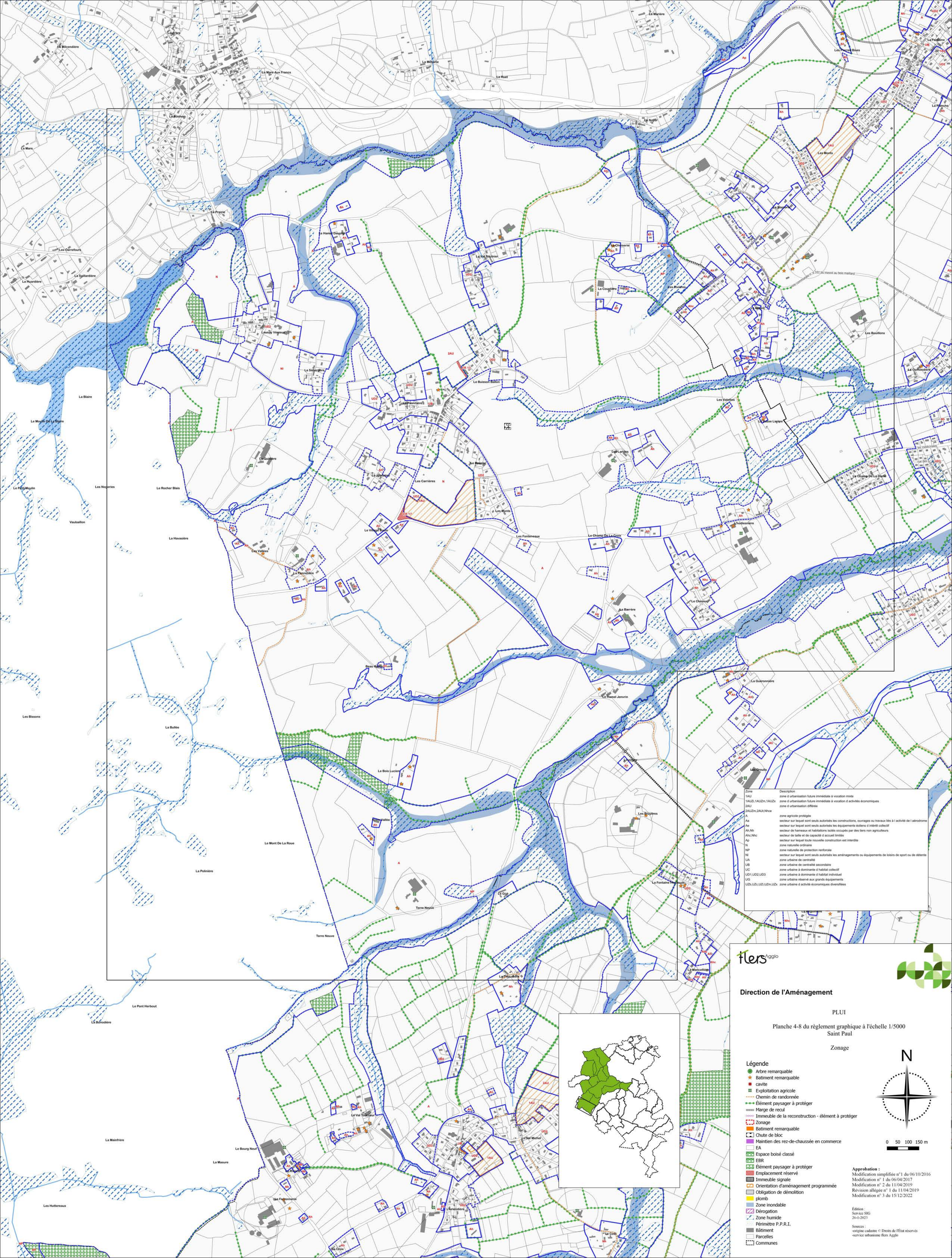




Zone	Description
1AU	zone d'urbanisation future immédiate à vocation mixte
1AUZ, 1AUZm, 1AUZn	zone d'urbanisation future immédiate à vocation d'activités économiques
2AU	zone d'urbanisation différée
2AUZm, 2AUZn	zone d'urbanisation différée
A	zone agricole protégée
Ah	secteur sur lequel sont seuls autorisés les constructions, ouvrages ou travaux liés à l'activité de l'aéroport
Ah-Nh	secteur sur lequel sont seuls autorisés les équipements isolés d'intérêt collectif
Ah-Nh	secteur de hameaux et habitations isolées occupées par des tiers non agriculteurs
Ah-Nh	secteur de taille et de capacité d'accueil limitées
Ah-Nh	secteur sur lequel toute nouvelle construction est interdite
N	zone naturelle ordinaire
NP	zone naturelle de protection renforcée
Nh	secteur sur lequel sont seuls autorisés les aménagements ou équipements de loisirs de sport ou de détente
UA	zone urbaine de centralité
UB	zone urbaine de centralité secondaire
UC	zone urbaine à dominante d'habitat collectif
UD1, UD2, UD3	zone urbaine à dominante d'habitat individuel
UG	zone urbaine réservée aux grands équipements
UZ, UZm, UZn, UZn	zone urbaine d'activités économiques diversifiées

fiers Agglo

Direction de l'Aménagement

PLUI

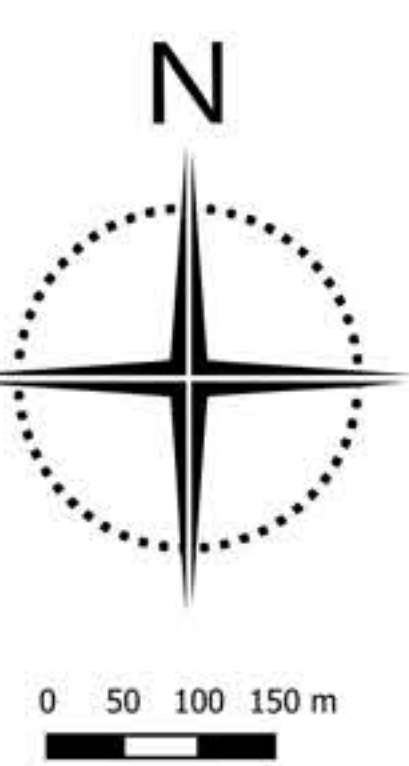
Planche 4-8 du règlement graphique à l'échelle 1/5000

Saint Paul

Zonage

Légende

- Arbre remarquable
- Bâtiment remarquable
- cavité
- Exploitation agricole
- Chemin de randonnée
- Élément paysager à protéger
- Marge de recul
- Immeuble de la reconstruction - élément à protéger
- Zonage
- Bâtiment remarquable
- Chute de bloc
- Maintien des rez-de-chaussée en commerce
- EA
- Espace boisé classé
- EBR
- Élément paysager à protéger
- Emplacement réservé
- Immeuble signalé
- Orientations d'aménagement programmées
- Obligation de démolition
- plomb
- Zone inondable
- Dérogation
- Zone humide
- Périmètre P.P.R.I.
- Bâtiment
- Parcelles
- Communes



Approbation :
Modification simplifiée n°1 du 06/10/2016
Modification n°1 du 06/04/2017
Modification n°2 du 11/04/2019
Revision allégée n°1 du 11/04/2019
Modification n°3 du 15/12/2022

Édition :
Service SIG
26-1-2023

Sources :
-origine cadastre © Droits de l'État réservés
-service urbanisme fiers Agglo